

LETTRE D'INFO

Le bulletin d'information de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Côte-d'Or



UNE FIN D'ANNÉE CHARGÉE

Nous voici déjà dans le dernier trimestre de l'année 2021, période chargée et importante pour la vie de nos AAPPMA puisqu'après l'adoption des modifications statutaires, elles vont élire les nouveaux conseils d'administration.

L'organisation de ces assemblées générales aura été un problème pour la plupart d'entre nous, la pandémie étant toujours bien présente. Il est impératif de respecter les gestes barrière lors de ces réunions : port du masque obligatoire, distanciation, pas de « verre de l'amitié ». Un premier bilan de la vente des cartes confirme la bonne reprise, les ventes dépassant celles de 2019. Si nous ajoutons à cela une hydrologie enfin satisfaisante, nous pouvons faire preuve d'un réel regain d'optimisme. *JP. S.*

GUIDE DU RENOUVELLEMENT DES MANDATS DU RÉSEAU ASSOCIATIF DE LA PÊCHE DE LOISIR

Cliquez ici

ÉDITION 2021

SUVIS PISCICOLES ET THERMIQUES : DES INDICATEURS POUR COMPRENDRE LES COURS D'EAU CÔTE D'ORIENS

Une démarche de réseau piscicole et thermique à moyen et long terme.

Au cours de la période 2011-2017, la fédération de pêche de Côte d'Or a mené un important travail d'état des lieux sur le plan piscicole et a inventorié 371 stations réparties sur l'ensemble des cours d'eau du département de la Côte d'Or. Sur la base de cet état des lieux et parallèlement à l'élaboration de son PDPC, la fédération souhaite poursuivre sa politique de connaissance et de suivi des peuplements piscicoles à l'échelle du département. En concertation avec les partenaires techniques et financiers, le réseau fédéral s'appuie en grande partie sur le maillage retenu dans le cadre du réseau animé par le Conseil Départemental de la Côte d'Or, de telle sorte qu'une grande majorité des stations prévues sont localisées au droit ou à proximité des stations suivies par le Département.

Le réseau fédéral porte sur les compartiments piscicole et thermique avec un inventaire piscicole sur une période de 4 ans et un suivi thermique en continu pour chaque station. La fréquence de suivi piscicole s'appuie sur le calendrier quadriennal établi par le département dans le cadre de son propre réseau. Au total 114 stations ont été retenues et réparties sur l'ensemble des sous-bassins hydrographiques de Côte d'Or.

LETTRE D'INFO

Les objectifs du réseau piscicole et thermique

- Disposer d'une information actualisée sur l'état des peuplements piscicoles et le régime thermique des cours d'eau à l'échelle départementale
- Connaître les tendances évolutives à long terme des peuplements
- Evaluer les conséquences des événements hydrologiques sur le moyen et terme en lien avec le réchauffement climatique notamment
- Suivre les espèces sensibles et/ou à forte valeur patrimoniale
- Participer à l'évaluation des actions de restauration engagées dans le cadre des démarches contractuelles ou ponctuelles

Le réseau fédéral est souhaité pérenne et sa projection sur le long terme doit permettre d'évaluer les conséquences des activités humaines et de la modification des conditions environnementales sur la base des indicateurs piscicoles et thermiques. Le couplage d'un grand nombre de station avec celles du réseau départemental vise à permettre une interprétation corrélative des données sur le plan piscicole et physicochimique.

Le choix des stations

Le maillage de 114 stations s'appuie en grande partie sur celui du réseau piloté par le Département et a été complété en fonction des enjeux piscicoles pressentis et du découpage du réseau hydrographique en contextes piscicoles dans le cadre du PDPG. De cette façon chaque contexte piscicole (unité hydrographique cohérente sur le plan piscicole) dispose d'au moins une station de suivi.

Les 114 stations sont réparties de la façon suivante entre les grands districts hydrographiques :

- Bassin Seine-Normandie : 50 stations
- Bassin Rhône Méditerranée et Corse : 59 stations
- Bassin Loire-Bretagne : 5 stations

Chaque station fait l'objet d'un suivi piscicole à la fréquence de 1 suivi sur une période de 4 ans et d'un suivi thermique en continu tout au long de l'année au cours de la période quadriennale.

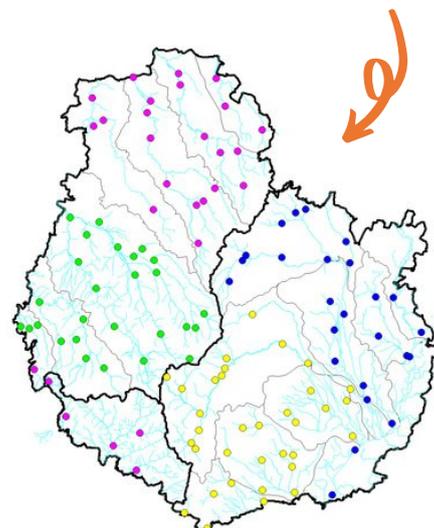
Programmation pluriannuelle des suivis en fonction des bassins versants. [Cliquez pour voir en détail!](#)

Calendrier et stratégie de mise en œuvre

Le réseau fédéral étant couplé avec le réseau départemental, les inventaires piscicoles sont programmés en concordance avec les suivis physicochimiques et hydrobiologiques de sorte à disposer de données synchrones sur les plans piscicole et physicochimique.

Sur le plan thermique, toutes les stations sont suivies en continu sur la période 2019-2022.

En 2021 nos équipes ont travaillé principalement sur les cours d'eau du Chatillonnais et sur le bassin de l'Arroux en ce qui concerne les inventaires piscicoles du réseau. En 2022, les inventaires porteront les bassins de l'Ouche, de la Vouge, du Meuzin et de la Dheune.

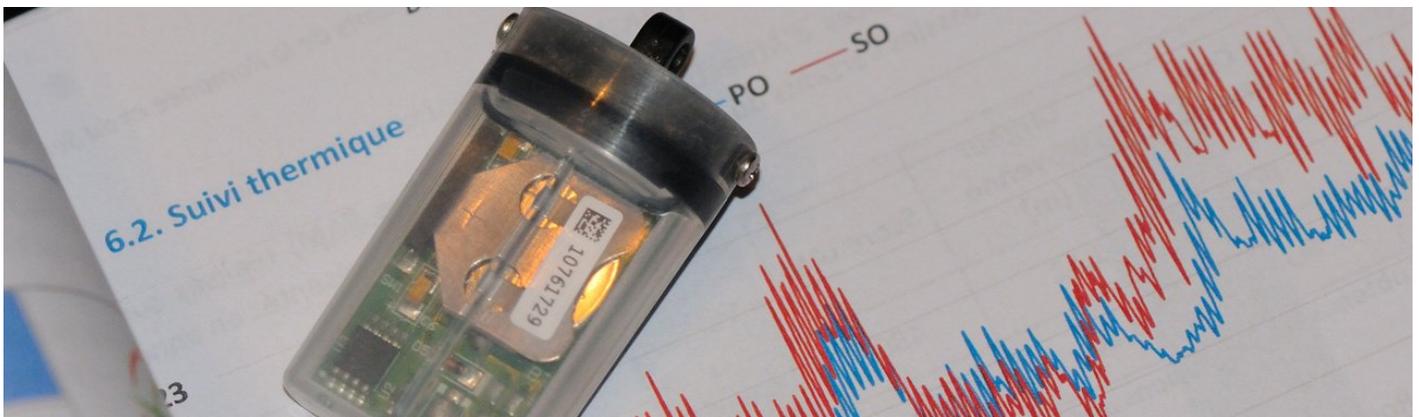


LETTRE D'INFO

Pourquoi un suivi thermique ?

La thermie est un facteur primordial de répartition des espèces piscicoles le long d'un cours d'eau. Chaque espèce possède son propre *preferendum* thermique. De ce fait, la connaissance de l'évolution temporelle et longitudinale de la température est primordiale pour porter un diagnostic sur la composition du peuplement piscicole.

Par ailleurs, le fonctionnement thermique d'un cours d'eau est intégrateur de son hydrologie en particulier en période de basses eaux. Le suivi thermique est donc un indicateur crucial pour appréhender l'évolution des régimes hydrologiques sur le long terme.



Comment sont réalisés les inventaires piscicoles ?

Les stations situées sur les cours d'eau prospectables à pied (profondeur inférieure à 1.2 mètre) sont prospectées dans leur totalité à l'aide de la pêche à l'électricité.

La pêche électrique à pied par enlèvements successifs est la plus pratiquée. 2 à 3 passages sont requis afin d'avoir une bonne représentativité des peuplements en place sur la station échantillonnée. Dans le cadre d'un inventaire, toute la largeur de la station est prospectée de sorte que le nombre d'électrodes déployées dépendra de la largeur mouillée des stations (en moyenne 1 électrode tous les 4 mètres).

Le matériel utilisé varie en fonction des caractéristiques des cours d'eau étudiés, notamment en fonction de leur largeur et de leur profondeur.

Afin d'accroître l'efficacité de l'échantillonnage dans les milieux profonds, il est recommandé de combiner plusieurs techniques de pêches : la pêche électrique de bordure (ou rive) et la pêche au filet dans les secteurs profonds. Cette combinaison de moyen de capture permet d'augmenter la probabilité de capture de certaines espèces et certains stades. La pêche au filet, plus sélective, ne permet pas à elle seule de donner un échantillon représentatif mais complète utilement l'échantillon réalisé par la pêche à l'électricité. Par ailleurs, la pêche à l'électricité permettra d'échantillonner les secteurs non pêchables à l'aide de filets (secteurs peu profonds inf. 1,5 m ou encombrés par la végétation). A l'inverse la pêche au filet permet d'échantillonner des secteurs où la pêche à l'électricité s'avère peu efficace (secteurs profonds sup. 1,5 m ou de pleine eau).

Les poissons capturés font l'objet d'une biométrie (mesures de tailles et poids) sur site. A la fin de l'opération, ils seront soigneusement remis à l'eau, à l'exception des espèces susceptibles de créer des déséquilibres biologiques (poisson-chat, perche-soleil).

LETTRE D'INFO

D'autres suivis sont programmés dans le but d'évaluer l'impact piscicole des travaux de restauration des cours d'eau

En collaboration avec les syndicats de rivière ou pour les travaux de restauration menés par la Fédération ou les AAPPMA côte d'oriens, nos équipes participent chaque année à l'évaluation des actions de restauration sur la base des indicateurs poissons, température et qualité physique.

En 2021, les investigations ont porté sur les cours d'eau ou stations suivantes :

- Etat initial sur la Vingeanne à Talmay (poissons, habitats, thermie, invertébrés aquatiques, TEP imagos)
- Ource à Prusly, 3 ans après travaux (poissons, habitats, thermie)
- Ouche à Crimolois, 3 ans après travaux (poissons, habitats, thermie)
- Bièvre à Brazey, Etat initial avant travaux (poissons, habitats, thermie)
- Vouge à Villebichot, Etat initial avant travaux (poissons, habitats, thermie)
- Laigne à Laignes, 7 ans après travaux (poissons, thermie)



Des informations précieuses en terme de diagnostic mais aussi sur l'apparition de certaines espèces

A titre d'exemple les prospections menées en 2021 sur la Saône côte d'orientale ont permis de collecter de précieuses informations sur la dynamique de plusieurs espèces émergentes :

- l'Aspe (un cyprinidé carnassier en provenance du Danube et du Rhin) est désormais présent sur toute la Saône côte d'orientale avec des preuves de reproduction dans le secteur d'Heuilley sur Saône
- la Blennie fluviatile, comparable à un chabot par la forme et de répartition méridionale (Rhône), est désormais présente sur les bordures de la Saône au moins jusqu'au confluent avec le canal Rhin-Rhône en amont de Saint Jean de Losne
- Le parasite *Clinostomum complanatum* est fortement suspecté sur des perches communes capturées dans le secteur de Flammerans / Auxonne (ce parasite n'était encore récemment connu que sur une station dans le Jura)

JP. COUASNE

